



Le directeur général

Monsieur Patrick VALDIVIA
Co-secrétaire général
Syndicat des moniteurs guides de
pêche français
42 bis, rue Pierre Sépard
66270 LE SOLER

Sarcelles, le 8 octobre 2020

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 15 septembre 2020, vous avez bien voulu m'interroger sur la possibilité pour les prestations effectuées par les moniteurs guides de pêche de faire l'objet d'un paiement en Chèques-Vacances.

Le Chèque-Vacances, solution de paiement encadrée par la loi, permet à ses bénéficiaires de régler des dépenses effectuées sur le territoire national pour les vacances, les transports, l'hébergement, les repas et les activités de loisirs. Les prestations effectuées par les moniteurs guides de pêche entrent dans le cadre des activités de loisirs. J'ai donc le plaisir de vous informer qu'il leur est à présent possible d'intégrer le réseau des professionnels du tourisme et des loisirs acceptant le Chèque-Vacances.

Le site <https://espace-ptl.ancv.com/> leur permettra de se conventionner en ligne très simplement en quelques minutes à l'aide de leur numéro SIRET et de leur code NAF/APE, a priori le code NAF 85.51Z pour leur activité. Le parcours de conventionnement est présenté dans le document joint.

En intégrant le réseau d'acceptation du Chèque-Vacances, les professionnels du tourisme et des loisirs apportent leur contribution à la mission de service public de l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public de l'Etat, consistant à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. L'ANCV accomplit cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- dans le cadre de l'action sociale des employeurs et des comités sociaux et économiques des entreprises, elle émet et distribue le Chèque-Vacances, bénéficiant chaque année à 4,6 millions de salariés et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles ;
- au travers de 4 300 associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale partenaires, elle propose au plus près du terrain des aides à la personne permettant de rendre possible chaque année le départ en vacances de 250 000 de nos concitoyens les plus fragiles.

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège Social : 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex

www.ancv.com ou **0 969 320 616** Service gratuit
prix appel

Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442

Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : HISCOX



Dans les mois à venir, le Chèque-Vacances Connect, Chèque-Vacances entièrement digital, offrira de nouvelles possibilités de développement aux professionnels du réseau d'acceptation et réduira la charge administrative induite par le format papier. Je vous invite à découvrir cette nouvelle solution sur le site <http://www.chegue-vacances-connect.com>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Alain SCHMITT